



COMITÉ
RHÔNE LYON
MÉTROPOLE



LIGUE
AUVERGNE
RHÔNE ALPES

« LES RAQUETTES FFT » 2025

Règlement de participation

Animation **féminine, conviviale, toutes générations** confondues
Épreuve Féminine par Équipes réservée aux joueuses **non classées (NC)** à 30/4

PARTICIPATION DES JOUEUSES :

- Deux clubs peuvent se regrouper
 - Une section Tennis Entreprise peut également constituer une équipe
 - Classement pris en compte au mois d'**octobre 2024**
 - Être licenciée (2025) dans un club affilié FFT
 - Être **non classée (NC)**, 40, 30/5 ou 30/4
 - **Ne jamais avoir été classée 30/3 ou mieux**
 - Être née entre 2007 ou avant (18 ans et plus)
 - Possibilité d'inscrire dans l'équipe une ou deux jeune(s) fille(s) âgées de 15 à 17 ans (nées en 2008 à 2010)
 - Chaque équipe est composée de **4 joueuses** (possibilité d'avoir 1 remplaçante en cas de désistement d'une des 4 joueuses pour les phases de poule en club)
- Tout changement doit obligatoirement être notifié **au Comité au 04.72.76.09.90 ou Mme WOGUE Françoise au 06.63.70.01.55 pour accord. Si le changement n'est pas signalé avant la rencontre, l'équipe risque d'être disqualifiée.**
- A partir de la phase finale régionale, seulement 4 joueuses ayant participé à la phase départementale pourront être qualifiées.

DÉROULEMENT DES RENCONTRES :

- ☐ Balles intermédiaires **VERTES** (fournies par le Comité)
- ☐ Formule des rencontres
 - Deux simples – Un double
 - 1 set de 6 jeux avec jeu décisif à 6-6 et No Ad
- ☐ Composition des équipes : 4 joueuses :
 - 2 Joueuses de simple.
 - 2 Joueuses de double n'ayant pas joué les simples d'une même rencontre.
 - Possibilité de changer entre simple et double uniquement en phase club .
- ☐ La capitaine devra être l'une des joueuses
- ☐ Déroulement d'une rencontre : Simple 1 et 2 / Double